

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

DECRET N° 87/509 du 17/9/87 /

Portant détachement du Commissaire
Lieutenant Colonel PORTELLA Aimé
auprès de la Compagnie Multinationale
AIR AFRIQUE à ABIDJAN (Côte d'Ivoire)

(REGULARISATION)

- VU la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
- VU la loi n° 076/84 du 7 Décembre 1984, portant modification de certaines dispositions de la constitution du 8 Juillet 1979 ;
- VU le traité relatif aux Transports Aériens en Afrique signé à YAOUNDE le 28 Mars 1961 ;
- VU le Décret n° 84/856 du 8 Août 1984, portant nomination du Premier Ministre ;
- VU le Décret n° 87/481 du 20 août 1987, portant nomination des Membres du Gouvernement
- VU le Décret n° 86/1173 du 10 Décembre 1986, portant organisation des intérim des Membres du Gouvernement ;
- VU la Note de service n° 002001/PR/PCM/MDS/DCC du 24 Octobre 1986, portant régularisation du détachement du Commissaire Lieutenant Colonel PORTELLA Aimé de l'Armée Populaire Nationale auprès du Ministère des Transports et de l'Aviation Civile ;

Sur décision du Bureau Politique élargi au Gouvernement en sa réunion du 8/12/79 ;

D É C R E T E :

ARTICLE 1er. - Le Commissaire Lieutenant Colonel PORTELLA Aimé précédemment en service au Ministère des Transports et de l'Aviation Civile (MTAC) à Brazzaville, est détaché auprès de la Compagnie Multinationale AIR AFRIQUE à ABIDJAN (République de Côte d'Ivoire).

.../...

ARTICLE 2 : La rémunération du Commissaire Lieutenant Colonel PORTELLA (Aimé) sera prise en charge par AIR AFRIQUE qui sera en outre redevable envers la Caisse de Retraite des Fonctionnaires de la République Populaire du Congo de la contribution pour la constitution des droits à pension de l'intéressé.

ARTICLE 3 : Le présent Décret qui prend effet à compter de la date de prise de service par l'intéressé, sera enregistré, publié au Journal Officiel et communiqué partout où besoin sera.

Brazzaville, le 17 Septembre 1987

Pour le Président du Comité Central du Parti Congolais du Travail, Président de la République Chef du Gouvernement.

Colonel Denis SASSOU-NGUESSO.-

Le Premier Ministre,

Ange Edouard POUNGUI

Le Garde des Sceaux,
Ministre du Travail, de la
Sécurité Sociale et de la Justice.

Commandant Dieudonné KIMBEMBE

Le Ministre des Transports
et de l'Aviation Civile,

Hilaire MOUNTHAULT

Le Ministre du Plan, et des
Finances

P. MOUSSA